

BUREAU DIRECTEUR

REUNION DU MARDI 9 JUIN 2020 à 19 heures 30

PV N° 7

Présents : MM. LAFRIQUE, AUBLANC, BETOUX, DUFAUD, Mme LORCERIE, MM. COUBRET, DELAGE, GAYET.

Excusés : MM. CHANUDET, MOUTON.

I - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Les Membres du Bureau ont appris avec tristesse le décès de M. André JARY, et adressent leurs biens sincères condoléances à sa famille et au club de l'ES Mainsat-Sannat dont il était un fidèle dirigeant.

II - COMPETITIONS

Le Président donne connaissance à ses collègues du procès-verbal du Comité de Direction, établi suite à la réunion par voie électronique du samedi 6 juin 2020 qui avait pour objet la validation des classements des Championnats Jeunes.

Modification de la pyramide des compétitions : suite au projet discuté depuis le début de la saison mais qui n'a pu être mené à son terme en raison de la crise sanitaire, le Président ayant rappelé les démarches entreprises (réunions de secteurs, réunions du Groupe de Travail, consultation du Comité de Direction), constatant que le sondage auprès des clubs n'a pu être lancé, et que le report de l'Assemblée Générale au 18 septembre ne permettra pas la mise en application au terme de la saison 2021/2022, les Membres du Bureau décident le report du projet.

Arbitrage : les dossiers d'engagement ont été envoyés individuellement à chaque arbitre.

III - AFFAIRES FINANCIERES

- **Indemnisation chômage partiel** : MM. LAFRIQUE, AUBLANC et GAYET ont procédé le 5 juin à la demande d'indemnisation pour le mois de mars 2020.

- **Les relevés de comptes clubs** ont été mis à jour et seront rapidement envoyés aux clubs.

- **Le Président détaille les différentes mesures votées par le Comité Exécutif** de la Fédération Française de Football dans le cadre du Fonds de Solidarité pour soutenir la reprise d'activités des clubs amateurs.

Chaque club qui en fera la demande sur Footclubs bénéficiera d'un versement de 10 euro par licence, montant abondé par la Fédération Française de Football (7 euro), La Ligue de Football Nouvelle Aquitaine (1,50 euro) et le District (1,50 euro).

Le District de la Creuse apportera donc la somme de 7.282,50 euro.

Tous les clubs de moins de 100 licenciés recevront aussi par la Fédération Française de Football une dotation de ballons.

Pour les 16 clubs de plus de 100 licenciés, les Membres du Bureau envisagent une dotation complémentaire en ballons.

- **M. AUBLANC, Trésorier, évoque ensuite son action auprès de divers fournisseurs.**

Le Président le remercie pour sa vigilance.

IV - QUESTIONS DIVERSES

MM. LAFRIQUE et DUFAUD ont accompagné MM. APOLLARO et ECOBICHON à Dontreix pour le contrôle de l'éclairage, en présence de M. le Maire, des représentants du club, du Syndicat Départemental des Energies de la Creuse et de la Société SOCALEC.

Ils soulignent la qualité de l'accueil reçu à cette occasion, et surtout les efforts conséquents réalisés par la Mairie et le club pour l'amélioration des installations du Stade Municipal.

En l'absence d'autres questions, le Président lève la séance à 20 heures 50.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.